



STOUMONT
Point de vue NATURE !

ENQUETE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de CAMPING SPA D'OR - (M. M. Jacob) demeurant Stockay(SART) 17 à 4845 JALHAY en vue d'obtenir Permis Unique de Classe 2 concernant :

L'aménagement d'un terrain de camping avec construction d'une conciergerie/accueil, de garages et d'une cabine HT, La Lienne, 47 à 4987 Stoumont.

Le dossier peut être consulté SUR RDV à l'administration communale, Route de l'Amblève, 41 à 4987 Stoumont(☐ :080/29.26.50) à partir du 02.04.2026.

Les fonctionnaires technique et délégué du Ministère de la Région Wallonne peuvent être contactés à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – ARNE – DPA, Esplanade S. Veil 1 à 4000 Liège (04/230.39.70) ou par mail au rgpe.liege.dpa.dgarne@spw.wallonie.be ou SPW- TLPE, montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège (04/224.54.11)

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
26.03.2026	02.04.2026	Administration communale 16.04.2026 à 11:00

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et qu'au vu du descriptif des activités, dépôts et installations et mesures prévues, il n'y a pas d'impact notable sur les incidences environnementales, raison pour laquelle une étude d'incidences n'est pas requise.

Le dossier peut être consulté sur RDV à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou à un autre moment sur RDV à prendre au moins 24h à l'avance au 080/29.26.56 (du lundi au jeudi de 9h à 12h) ou par mail à ann-sophie.moes@stoumont.be .

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête ou par mail à ann-sophie.moes@stoumont.be.

A Stoumont, le 26.03.2026

Le Directeur général,

H. Snackers

Le Bourgmestre,

Didier Gilkinet